

# La Belgique devient le gouvernement minoritaire précaire et en affaires courantes

FÉDÉRAL Le gouvernement MR-CD&V-VLD emmené par Charles Michel se prépare à l'épreuve parlementaire

- ▶ Le président de la Chambre, Siegfried Bracke (N-VA), a entamé jeudi des contacts discrets avec les partis afin de vérifier si, au-delà des affaires courantes, des majorités sont possibles au Parlement.
- ▶ On marche sur des œufs.
- ▶ Jean-Benoît Pilet, politologue, parle de « un gouvernement minoritaire précaire ».

En « affaires courantes », on gère le quotidien en attendant l'échéance électorale et, en cas de coup dur – pensez à l'intervention militaire en Libye en 2011, sous le gouvernement Leterme démissionnaire –, la majorité sortante, toujours aux affaires (même si elles sont « courantes »), se reconstitue à la Chambre (CD&V-VLD-PS-MR-CDH à l'époque), aimantant idéalement d'autres partis qui se joignent à la cause s'ils le jugent nécessaire.

Nous en sommes là, simplement ? C'est un peu plus compliqué.

Président de la Chambre, Siegfried Bracke (N-VA), confie-t-on, a entamé jeudi une série de « contacts » discrets avec les différents partis démocratiques afin de vérifier dans quelle mesure tout cela est bien praticable. Il a convoqué les chefs de groupe, la réunion aura lieu mardi prochain. On l'avoue autour du perchoir : on marche sur des œufs.

C'est que la situation politique est « doublement spéciale ». Ce sont les termes de Jean-Benoît Pilet, politologue à l'ULB. Pour rappel,

après le départ de la N-VA, Charles Michel n'a pas présenté sa démission, mais a zappé vite fait de la suédoise à l'orange bleue MR-CD&V-VLD, très minoritaire au Parlement, où il lui manque 24 sièges pour avoir la majorité.

## « En Belgique, c'est une autre histoire »

Le politologue enchaîne : « Le gouvernement Michel actuel n'est pas de plein exercice, il est démissionnaire, mais encore, il est minoritaire tout en n'ayant jamais testé au Parlement sa capacité à entraîner une majorité d'élus pour exercer le pouvoir... Or, c'est cela qui caracté-

terise en principe ce que l'on appelle traditionnellement un "gouvernement minoritaire", comme on en voit évoluer dans un certain nombre de pays européens. Je pense, entre autres, à l'Espagne, où le Premier ministre Pedro Sanchez a pu compter sur l'abstention de Podemos pour obtenir l'investiture au Parlement. Ou au Portugal, où le Bloc de gauche et les communistes s'engagent à soutenir le gouvernement d'Antonio Costa chemin faisant. Prenez encore la Grande-Bretagne, où les unionistes irlandais permettent à Theresa May de piloter son équipe conservatrice. En Belgique, c'est une autre histoire : nous sommes en présence, je l'ai dit, d'un gouvernement minoritaire démissionnaire d'un type particulier, qui est tombé sans avoir jamais existé, en fait. Qui n'a jamais, à l'heure où nous parlons, pu ou voulu vérifier au Parlement qu'il était malgré tout à même de réunir une majorité de députés sur l'une ou l'autre proposition de loi émanant de ses rangs, le MR, le CD&V et le VLD en l'occurrence. C'est très spécial. »

Du reste, Jean-Benoît Pilet suggère, vu les circonstances, de requalifier la séquence politique : « Pour être exact, plus près de la réalité, je dirais qu'il s'agit d'un gouvernement minoritaire précaire. »

Pouvait-il en être autrement ? Pouvait-on faire mieux ? Coincé dans la crise politique autour du pacte des migrations, Charles Michel, on l'a dit, plutôt que de se rendre chez le Roi illico (dans ce cas, on aurait filé soit vers des élections anticipées soit vers des affaires courantes classiques, pilotées par la suédoise en place depuis 2014, majoritaire au Parlement), a cru pouvoir éviter de chuter en troquant la suédoise pour l'orange bleue. Ce fut une impasse. Une faute ? « On se dit que la logique eût voulu de se rendre au palais à ce moment-là, mais le libéral-réformateur a préféré lancer son orange bleue minoritaire à la Chambre en vue de réunir des majorités au gré des événements et des dossiers durant les quatre ou cinq mois restants. Un pari. Il reste qu'en plus de la difficulté à rallier l'un ou l'autre parti

en fin de législature, juste à quelques mois des élections, il a buté sur l'absence d'une culture du gouvernement minoritaire en Belgique, contrairement à ce qui se passe ailleurs en Europe, où on compte au moins treize modèles d'exécutifs (lire ci-dessous) de cette sorte. En fait, la culture de la coalition est très ancrée en Belgique, les familles politiques antagonistes n'excluent pas – du moins ce fut le cas jusqu'à présent – de s'entendre sur un vaste compromis s'il

le fait, cela plus qu'ailleurs, où l'on privilégie plutôt la constitution de gouvernements plus homogènes mais minoritaires, disposant d'un appui parlementaire extérieur. »

## « Pas de marge »

Rien de tel ici. Va, donc, pour le gouvernement minoritaire tendance précaire, et néanmoins en affaires courantes : « Précisons que le droit de prendre les arrêtés ministériels et royaux nécessaires pour exécuter des tâches quotidiennes, faire aboutir concrètement des dossiers où les décisions ont été prises pour l'essentiel – exemple : le contrat des F-35 –, cela n'est pas en cause. Le problème pour le gouvernement Michel, c'est que, au-delà des affaires courantes, il n'a pas de marge, il est minoritaire et, de surcroît, à ce stade, il est minoritaire sans relais parlementaire, confiné en quelque sorte. D'où la précarité dont je parle. »

Et le rôle prépondérant désormais du président de la Chambre. A la manœuvre pour tenter, malgré tout, d'organiser les travaux pour les prochains mois, d'élargir le débat parlementaire, dégager des majorités. Siegfried Bracke, donc. Resté au perchoir alors que son parti a pris la tangente. Après tout ce ramdam, un N-VA comme maître du jeu... Allez comprendre. ■

DAVID COPPI

**En Europe, 10 gouvernements minoritaires effectifs**

**Leo Varadkar, élu avec un (gros) tiers des voix**  
Le Premier ministre irlandais, Leo Varadkar, est issu du parti Fine Gael, en coalition avec quelques députés indépendants. Il a été élu Premier ministre en 2017 par 57 voix pour, 50 voix contre et 47 abstentions. Il bénéficie du soutien sans participation du Fianna Fáil, qui dispose de 44 députés sur 158.

**53 sièges sur 179 pour Rasmussen**  
Le gouvernement du libéral Lars Løkke Rasmussen est composé de son parti, Venstre (de centre droit), ainsi que de l'Alliance libérale et du Parti populaire conservateur (droite radicale). Les trois formations occupent 53 sièges au Parlement danois, sur 179 sièges au total. Le gouvernement Rasmussen bénéficie du soutien sans participation du Parti populaire danois (droite radicale), qui dispose de 37 députés.

**Theresa May soutenue par le Parti unioniste**  
Le gouvernement de la Première ministre Theresa May, formé en juin 2017, est constitué du Parti conservateur qui dispose de 317 députés sur 650, soit 48,8 % des sièges de la Chambre des communes. Il bénéficie du soutien sans participation (ou soutien extérieur) du Parti unioniste démocrate, irlandais, qui compte 10 députés pro-Brexit. La majorité au Parlement est de 325 députés.

**Andrej Babis et les communistes**  
Le gouvernement dirigé par Andrej Babis (populiste) est soutenu par 105 députés sur 200 au Parlement pour cela, une coalition associant son parti (ANO, soit « oui » en tchèque) et le Parti social-démocrate compte sur le soutien sans participation du Parti communiste de Bohême et Moravie.

**Peter Pellegrini en tripartite**  
Emmenée par Peter Pellegrini, la coalition gouvernementale associe le Smer-SD (social-démocrates), le parti de la minorité hongroise « Most-Híd » et un parti nationaliste de droite. Peter Pellegrini a pu compter sur le soutien de 51 députés (sur 150) au Parlement pour son investiture, mais son exécutif est minoritaire.

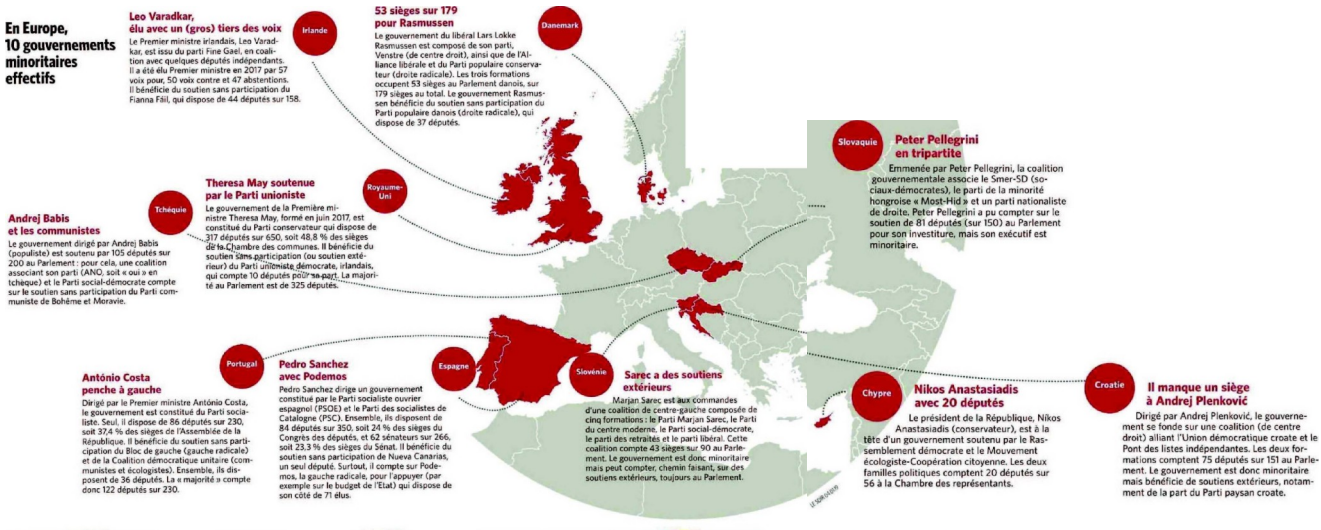
**António Costa penche à gauche**  
Dirigé par le Premier ministre António Costa, le gouvernement est constitué du Parti socialiste. Seul, il dispose de 86 députés sur 230, soit 37,4 % des sièges de l'Assemblée de la République. Il bénéficie du soutien sans participation du Bloc de gauche (gauche radicale) et de la Coalition démocratique unitaire (communistes et écologistes). Ensemble, ils disposent de 36 députés. La majorité a compté donc 122 députés sur 230.

**Pedro Sanchez avec Podemos**  
Pedro Sanchez dirige un gouvernement constitué par le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et le Parti des socialistes de Catalogne (PSC). Ensemble, ils disposent de 84 députés sur 550, soit 24 % des sièges du Congrès des députés, et 62 sénateurs sur 266, soit 23,3 % des sièges du Sénat. Il bénéficie du soutien sans participation de Nueva Canarias, un seul député. Surtout, il compte sur Podemos, la gauche radicale, pour l'appuyer (par exemple sur le budget de l'Etat) qui dispose de son côté de 71 élus.

**Sarec a des soutiens extérieurs**  
Marian Sarec est aux commandes d'une coalition de centre-gauche composée de cinq formations : le Parti Marian Sarec, le Parti du centre moderne, le Parti social-démocrate, le parti des retraités et le parti libéral. Cette coalition compte 43 sièges sur 90 au Parlement. Le gouvernement est donc minoritaire mais peut compter, chemin faisant, sur des soutiens extérieurs, toujours au Parlement.

**Nikos Anastasiadis avec 20 députés**  
Le président de la République, Nikos Anastasiadis (conservateur), est à la tête d'un gouvernement soutenu par le Rassemblement démocrate et le Mouvement écologiste-Coopération citoyenne. Les deux familles politiques comptent 20 députés sur 56 à la Chambre des représentants.

**Il manque un siège à Andrej Plenković**  
Dirigé par Andrej Plenković, le gouvernement se fonde sur une coalition (de centre droit) alliant l'Union démocratique croate et le Front des listes indépendantes. Les deux formations comptent 75 députés sur 151 au Parlement. Le gouvernement est donc minoritaire mais bénéficie de soutiens extérieurs, notamment de la part du Parti paysan croate.



Réalisé avec l'aide, au Parlement européen, de Bernard Hayette.